

FOULAIN

D'importants travaux sur le ruisseau du Val Darde

Le SMBMA (Syndicat mixte du bassin de la Marne et de ses affluents), collectivité territoriale haut-marnaise, compétente en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, a pour objet de concourir, faciliter et entreprendre les actions en faveur de la gestion durable et équilibrée de la ressource en eau. Elle œuvre aussi pour la préservation, la gestion des milieux aquatiques et des zones humides, la prévention des inondations.

A ce titre, le SMBMA est intervenu sur la commune de Foulain afin de renaturer le ruisseau du Val Darde en améliorant l'état écologique du cours d'eau, afin d'augmenter la zone de fraie, mais aussi pour limiter les assèchs en période estivale.

En effet, il y a de nombreuses années, le cours d'eau a été déplacé et recalibré en bordure de parcelle afin d'exploiter plus facilement les terrains. Aujourd'hui, il s'avère que cette mesure est contre-productive car il déborde régulièrement.

Outre ces désagréments, le déplacement a été néfaste pour le milieu aquatique avec une diminution des caches pour le poisson, une absence de granulométrie favorable à la fraie de la truite et surtout un assèchement du cours d'eau au printemps, été et jusqu'en automne sur la section qui a été déplacée



Le lit initial du cours d'eau a été rétabli.

alors qu'il y a de l'eau en amont et en aval de la section.

D'une durée de cinq semaines et afin de respecter la faune et la flore, les travaux, qui touchent à leur fin, ont été réalisés pendant l'assèchement du Val Darde et en respectant la période de nidification des oiseaux. Le lit naturel et initial du cours d'eau a été rétabli et creusé à la machine juste avant l'arrivée des premières pluies. Une pêche de sauvegarde a été réalisée afin d'éviter toute mortalité piscicole.

Les poissons récoltés ont ainsi été remis en amont du cours d'eau. Pour finir, l'ancien lit va être remblayé afin que la nature puisse reprendre ses droits.